



Metz le 15 septembre 2020

Le monde d'après ou comment bafouer le dialogue social

Dans une lettre ouverte de l'intersyndicale de la Moselle en date du 1^{er} septembre 2020, nous avons exigé la tenue d'un CHS-CT en **urgence** pour parler du protocole sanitaire et des droits des agents dans cette période de pandémie.

La date proposée par la Direction est le 12...**OCTOBRE** 2020 !

La notion d'urgence n'est pas la même pour le DDFiP de la Moselle et pour les représentants des personnels.

Dès lors où sont les consignes pour la gestion des personnes vulnérables, des autorisations spéciales d'absence, du maintien ou non de la journée de carence, de l'obligation du port du masque dans les bureaux.

Pourquoi 5 masques par agent alors que les autres départements ont été dotés de 10 masques (souvent trop grands ou trop petits suivant les morphologies), pas de possibilité d'opter pour les masques chirurgicaux comme dans les autres administrations, etc.

La direction veut réduire les droits des représentants des personnels et à travers eux, ce sont vos droits et garanties qui sont bafoués.

Alors que les CAPL de Liste d'Aptitude de C en B et de B en A devaient se tenir en octobre, la Direction Générale a décidé de s'asseoir sur ses propres règles : ces CAPL ne se tiendront pas en 2020, sous prétexte que la promotion n'est effective qu'en 2021. Cette suppression s'ajoute à celles des CAPL de mutation.

Et voilà que se profile une énième réorganisation de l'accueil en Moselle, avec la création prochaine d'un Centre de Contact Départemental (CCD). Ce service gèrera l'ensemble des flux téléphoniques du département, avec une réponse sous 48h (ben voyons !).

Et grand come-back de « l'accueil physique de proximité » avec la prise en compte de n'importe quelle question dans n'importe quel service du département, comme ce fut le cas par le passé, mais avec les -5000 emplois à la DGFIP d'ici mai 2022, avec actuellement un déficit abyssal de - 66,5 emplois en A, B et C en Moselle (soit 6,3 % des effectifs), la disparition programmée de toutes les trésoreries d'ici janvier 2024 et d'un grand nombre de SIP et de SIE.

Nous sommes peut-être tous masqués, mais la direction n'arrivera pas à nous museler...